

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Hubert DEPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Martine CORDIER (*procuration donnée à Jacques AUBERT*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 11
- Votants 13

Objet : Investissements à prévoir d'ici la fin de l'année 2025

Délibération n°42/2025

Madame le Maire informe que la collectivité de Noyers doit réaliser certaines dépenses avant la fin de l'année 2025, en fonction du caractère d'urgence que celles-ci requièrent :

➤ **Concernant le Budget Assainissement M49A :**

- L'achat et l'installation de 2 barres anti-chutes au niveau des postes de relevage des Crocus et des Coquelicots. Coût devisé : 4 486 € H.T. soit 5 383.20 T.T.C.
- L'achat de 5 voyants verrines rouges de défaut + 2 flotteurs de niveau. Coût estimé: 2 095 € H.T. soit 2 514 € T.T.C.
- L'achat et l'installation de 2 pompes de relevage pour la STEU de La Borde. Coût estimé pour les 2 pompes : 5 000 H.T. soit 6 000 € T.T.C.

➤ **Concernant le Budget Principal M57A :**

- L'achat d'une autolaveuse pour le nettoyage des salles polyvalentes. Coût devisé : 1 679.90 € H.T. soit 2 015.88 € T.T.C.

- **L'achat d'un matériel de sono portable pour les cérémonies de commémoration et les différentes manifestations communales.** Coût estimé : **entre 200 € et 500 € T.T.C.**

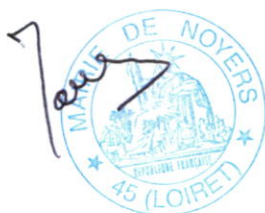
Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur ces projets d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les projets ci-dessus présentés et leurs réalisations :
 - L'achat et l'installation de 2 barres anti-chutes au niveau des postes de relevage des Crocus et des Coquelicots
 - L'achat de 5 voyants verrines rouges de défaut + 2 flotteurs de niveau
 - L'achat et l'installation de 2 pompes de relevage pour la STEU de La Borde
 - L'achat d'une autolaveuse pour le nettoyage des salles polyvalentes
 - L'achat d'une sono portable pour les cérémonies de commémoration et les différentes manifestations communales.
- **Dit** que les crédits sont disponibles au budget,
- **Donne** l'autorisation à Madame le Maire de conclure tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.